



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 SION 2 – CCP 87-187745-4

N° SPÉCIAL

LA SAINT-BARTHÉLÉMY

(Les guerres de religion)

L'Église doit-elle demander pardon ?

Transcription d'une conférence donnée à Lyon le 17 février 1997 par M. l'abbé Nicolas Portail
(Nous en avons conservé le style parlé)

Ce sujet des guerres de religion peut être focalisé sur une journée, sur un événement, la **Saint-Barthélémy**. Cet épisode de l'histoire de France nous laisse perplexes : nous voilà face à un massacre de protestants par des catholiques, environ 2000 victimes. Paris et l'ensemble de la France sont touchés, le sud : Toulouse, Bordeaux; le nord : Lyon, Orléans, Bourges, Angers, Meaux, Troyes, Rouen. Une espèce d'onde de choc part du centre parisien et va frapper dans tous les fiefs catholiques.

L'extension à toute la France dure plusieurs mois. La Saint-Barthélémy à Paris se termine vers le 15 septembre, elle a commencé le 24 août 1572; dans les autres villes, elle commence à retardement, au mois d'octobre, début novembre.

On peut se poser la question : faut-il demander pardon pour ce massacre des protestants par des catholiques, ce qu'on a appelé les "matines parisiennes", comme il y eut les "vêpres siciliennes" ? La question est très embrouillée, car nous sommes mal renseignés sur ce massacre et peut-être pourrez-vous appliquer à cette histoire la phrase de Shakespeare dans Macbeth : «*c'est une histoire racontée par un idiot pleine de bruit et de fureur et qui n'a aucun sens.*»

Jusqu'à une vingtaine d'années, la Saint-Barthélémy était considérée comme une affaire dont la reine mère Catherine de Médicis était responsable, parce qu'elle était jalouse de l'amiral de Coligny, chef des protestants, devenu quasi premier ministre de son fils le roi Charles IX. Elle aurait voulu s'en débarrasser... Les mémoires du comte de Saulx de Tavannes révèlent le complot que la reine met sur pied dans le courant du mois d'août 1572. Il aboutit le 23 août au soir à une espèce de pression psychologique que la reine avec ses conseillers exerce sur Charles IX; celui-ci finit par écumer de rage, et il se résout au massacre de tous les protestants qui sont à Paris, et du premier d'entre eux, Coligny. Or, il faut remarquer que cette explication arrange tout le monde. Elle arrange les catholiques d'abord, parce que finalement, toute la responsabilité retombe sur une princesse italienne roublarde, qui a fait son affaire sur le dos des protestants, en utilisant des catholiques comme instruments aveugles.

Cela fait aussi l'affaire des protestants, parce qu'à partir de ce moment-là, ils se disent : nous avons enfin dans les mains le prétexte pour nous opposer clairement à cette monarchie des Valois et tomber dans une opposition ferme et anti-royaliste, prête à aller jusqu'au bout, jusqu'au tyrannicide, c'est-à-dire jusqu'à la mort du roi-tyran, massacreur de nos frères.

Paradoxalement, cette explication arrange aussi le roi, parce qu'il apparaît comme maître de la situation : la Saint-Barthélémy, finalement, c'est lui qui l'a décrétée et qui l'a dirigée, force demeure à la couronne. Depuis près de 300 ans une sorte de consensus s'est imposé : qu'ils soient de droite ou de gauche, protestants ou catholiques, tous sont d'accord pour faire porter la responsabilité de cette action à la reine Catherine de Médicis et à son faible fils, le roi Charles IX.

Or, il faut bien reconnaître que cela ne tient guère debout.

Cette explication apparaît comme sans rapport avec la réalité. Il faut se mettre dans la situation de l'époque. A l'été 1572, la France est en paix depuis deux ans; après trois guerres de religion, l'édit de Saint-Germain, qui accorde une large tolérance aux protestants, a apaisé les passions militaires et, profitant de ce calme apparent, le roi essaie de mener une politique extérieure comme intérieure qui favorise tout simplement sa couronne. C'est normal. Pour cela il pratique un jeu de bascule entre les deux partis en présence, le parti catholique et le parti protestant, à l'intérieur du pays ou à l'extérieur.

A l'intérieur du pays, c'est donc la tolérance qui a été accordée aux protestants; cette tolérance est sanctionnée par le mariage de la sœur du roi, Marguerite, avec Henri de Navarre, qui doit être célébré à Paris le 18 août 1572. Mais en même temps, le roi n'est pas protestant, il ne croit pas au protestantisme, c'est un bon catholique, et il n'hésite pas à rentrer de façon triomphale dans Paris en mars 1571; Paris, c'est la ville catholique par excellence, c'est la tête du royaume, c'est la métropole qui est fanatiquement catholique à 100 %.

Par ailleurs, sur le plan de la politique extérieure, Charles IX joue aussi sur ces deux tableaux. Il n'entre pas en guerre aux côtés de la Ligue Catholique qui s'est formée depuis un an et demi et qui a abouti à la victoire de Lépante, le 7 août 1571, mais il n'entre pas en guerre non plus avec les protestants, ni ne les soutient.

Or, depuis 1567 il y a un conflit latent, en perpétuel recommencement, qui gronde au nord des frontières de la France, dans les Pays-Bas, entre les protestants et les armées du duc d'Albe, les armées espagnoles, profondément catholiques.

Et c'est pour cela que nous assistons régulièrement à une mise de côté des projets des protestants français et en particulier de l'amiral de Coligny. A plusieurs reprises, il demande que la France intervienne en Hollande, aux côtés des protestants hollandais révoltés contre les catholiques espagnols et, à chaque fois, que ce soit en novembre 1571, en juin, et puis de nouveau le 10 août 1572, à chaque fois le Conseil du Roi rejette sa demande. Donc, se maintient un jeu de bascule très diplomatique, le roi n'engageant pas ses armées, mais permettant à certains corps francs de protestants français d'en découdre avec les Espagnols et le duc d'Albe, et d'y aller «*avec ma bénédiction*». C'est ainsi qu'un corps expéditionnaire de 7000 protestants français, en juillet 1572, entre en guerre avec les instructions de Charles IX dans leurs bagages ! Jeu de bascule que le roi

Charles IX, la cour, la reine Catherine de Médicis pratiquent à merveille.

Or, il est certain que l'acte de la Saint-Barthélémy déstabilise complètement cette politique royale soit intérieure, soit extérieure, parce que là, le roi prend fait et cause de façon fanatique pour les catholiques, jusqu'à faire massacer les protestants. Il y a là une rupture dans la diplomatie et dans la politique intérieure et religieuse du roi Charles IX qui est étonnante, illogique : c'est le premier point de suspicion. Et le deuxième point de suspicion est cette historiographie, qui représente la Saint-Barthélémy comme l'œuvre de Catherine de Médicis, appuyée sur des documents qui ne sont pas fiables sur le plan historique, car ils n'ont pas l'ancienneté voulue; l'essentiel, ce sont les mémoires du comte de Tavannes, qui datent de 1630. Ils ont été rédigée par son fils et son petit-fils et nous présentent cette fameuse scène de Catherine de Médicis forçant la main de Charles IX pour le faire rentrer dans son complot contre Coligny et contre les protestants.

Donc cette explication commune, qui nous montre la Saint-Barthélémy comme une affaire de Catherine de Médicis, jalouse du pouvoir de Coligny, ne tient pas debout ! Coligny n'a pas l'influence qu'on lui prête. Catherine de Médicis n'a aucun intérêt à braquer les protestants et à rentrer aux côtés des catholiques les plus durs. De fait, depuis une vingtaine d'années certains historiens essaient de mettre de l'ordre dans nos idées à propos de cette grave question de la Saint-Barthélémy, certes avec tâtonnements. Je tenterai de leur emboîter le pas, en essayant peut-être aussi de les rectifier un peu : ils travaillent trop souvent sur des suppositions et s'aventurent un peu trop vite dans des impasses.

Pour cela, voyons les faits : cette journée de la Saint-Barthélémy, surtout à Paris, et ensuite analysons les forces en présence et tirons les conclusions.

Les événements d'août 1572

La Saint-Barthélémy n'est pas un point de départ, mais c'est un point d'aboutissement quasi inévitable dans ces guerres de religion, par la faute de ceux qui dirigent, qui sont les chefs.

Les faits sont assez mal connus : il y a deux temps dans la Saint-Barthélémy, l'attentat contre Coligny et ensuite la journée en elle-même, les massacres qui commencent le 24 au matin.

Quelle est la situation, en cette fin du mois d'août 1572 ? Les chefs protestants, qui sont des huguenots en grande majorité originaires du sud de la France, bien enracinés là-bas, sont des gentilshommes, de braves hobereaux. Dans cette capitale 100% catholique, ils débarquent comme vainqueurs parce qu'ils vont assister au fameux mariage d'Henri de Navarre avec la sœur du roi. La situation est tendue. Ils sont sous la protection du roi catholique et viennent narguer la capitale du pays catholique, du royaume très chrétien.

Dans cette atmosphère chargée d'électricité après le mariage, les réjouissances, le 22 août vers midi, l'amiral de

Coligny, rentrant du Louvre à son domicile, essuie un coup d'arquebuse qui le blesse à l'épaule et lui fait sauter un doigt d'une main. Visiblement, l'attentat était perpétré pour l'assassiner. C'est l'échec, qui malheureusement va enflammer l'atmosphère.

Le roi s'émeut, vient visiter l'amiral à son chevet, ordonne une enquête pour trouver le ou les responsables... alors le responsable, qui est-il ?

Un nom va courir, immédiatement après la Saint-Barthélémy, c'est le nom d'un soldat, Maurevert. Lui-même se vantera d'avoir tiré sur Coligny; il a agi, et c'est là où commencent les points d'interrogation, soit de façon isolée, soit comme instrument d'un complot. Or, Maurevert est l'homme des Guises. Il fait partie de la famille, de la maison de Guise, les catholiques ultras de l'époque, chefs du parti dévôt. D'ailleurs Maurevert a tiré depuis une maison qui appartient à Pierre de Villemure, prêtre de Sens et protégé du cardinal de Lorraine – c'est encore la maison de Guise. Ce prêtre est en vacances, et a loué la maison à Madame de Nemours, veuve de François de Guise, mère du duc de Guise actuel, Henri. Madame de Nemours n'y habite pas, mais elle l'a confiée à son aumônier qui, justement est absent depuis le 21, et le surintendant du duc de Guise, François de Villiers, ce jour-là, a amené pour l'installer dans cette maison un soldat que l'on appelle Beaudon ou Beulon.

C'est lui qui a tiré sur Coligny, on trouve l'arquebuse fumante à la fenêtre de la maison, le soldat a dévalé l'escalier, sauté sur un canasson, pris la poudre d'escampette et on ne mettra jamais la main sur lui... Il s'est peut-être caché dans une autre maison, à un détour de rue. En attendant, toutes les pistes mènent à la maison de Guise; si on n'écarte pas l'hypothèse d'un geste isolé toujours possible – Henri III sera tué par un fanatique, Henri IV aussi, il est fort possible qu'un Ravaillac ait agi motu proprio – donc, si on écarte le geste d'un isolé, d'un militaire rancunier contre l'amiral de Coligny, d'un catholique qui plus est, on ne peut pas s'empêcher de penser que tout mène à un complot organisé soit par les Guises, soit au moins dans l'entourage proche de la famille de Guise. Tout indique que ce sont les Guises qui sont les responsables. La première réaction des personnages en présence importe beaucoup, or Catherine de Médicis accuse le duc d'Albe. Et le brave duc Henri de Guise a la même réaction. On comprend pourquoi : pour le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, gouverneur de Philippe II roi d'Espagne, l'homme à abattre c'est Coligny, qui n'arrête pas de prêcher à temps et à contretemps la guerre contre l'Espagne, de la part du royaume de France.

Le duc d'Albe a d'ailleurs mis la tête de Coligny à prix pour une fortune, 50.000 soleils d'or... C'est donc l'homme à abattre. Soit la piste nous mène à Guise, soit elle nous mène au duc d'Albe. Le seul problème : aucune pièce, aucun document, aucune trace d'archives dans la correspondance de Philippe II en particulier, ou dans celle du duc d'Albe, ne peut nous faire croire que l'attentat ait été fomenté à partir des Pays-Bas espagnols. Pas de documents; et l'histoire oblige de travailler à partir de

documents. Le seul fait, très tenu, est que l'un des assassins de Coligny, deux jours plus tard, au moment de la Saint-Barthélémy, un Allemand, Yalowitz que l'on surnomme Besme, a traîné chez le duc d'Albe, au début août 1572...

De fait, tous les soupçons vont se porter sur Henri de Guise, sur la maison de Guise, qui, jadis avait souhaité la mort de Coligny, puis s'était réconciliée sous l'égide de Charles IX, au début de l'été 1572. Le lendemain, 23 août à midi, Henri de Guise se rend au Louvre, se disculpe devant Charles IX, ne reconnaît pas être l'auteur responsable, ni même avoir eu vent du complot; malgré cela – et le roi fait là une erreur – il est disgracié et prié de quitter la cour. Cette disgrâce le fait comme le responsable de l'attentat contre Coligny.

Or, rien n'est prouvé; il y a là une injustice grave, et d'autant plus grave qu'elle éclabousse non seulement une famille – et une des premières familles de France – mais aussi la tête du parti catholique. Tous les catholiques peuvent se sentir humiliés par cette disgrâce injuste qui tombe sur la famille de Guise.

On pense avec raison que le duc de Guise est sincère, parce que s'attaquer à Coligny en cette fin du mois d'août, c'est s'attaquer au roi, et Guise n'est pas assez fort pour s'attaquer au roi de France. Cela aurait été vraiment trop maladroit. En attendant, la maladresse a été commise par Charles IX, parce que tout Paris catholique se sent humilié une fois de plus par cet acte du roi et l'effervescence commence à monter dans la capitale; et effervescence signifie les mots d'ordre, les bruits les plus fous qui commencent à courir : «Les Huguenots menacent la maison de Guise !» «Les soldats de Montmorency arrivent en force !»... Toute cette atmosphère va aller crescendo très rapidement, d'autant plus que les protestants qui sont dans la capitale se rendent compte de la chaudière dans laquelle ils sont en train de bouillir, petit à petit, mais refusent de quitter la ville et de laisser seul Coligny, intransportable. Qu'ont-ils à craindre ? Le roi ne les protège-t-il pas ?

Nous allons assister toute cette après-midi du 23 août à une montée de la tension dans la capitale et, dans cette tension, il y a un fait très discret et qui est presque passé inaperçu : l'ambassadeur d'Espagne, Zuñiga, considérant que la disgrâce des Guises touche d'une façon indirecte son souverain Philippe II, fait passer une lettre à Charles IX, le prévenant de son départ de la capitale, et donc de la rupture – un peu cavalière, car il ne va même pas voir le roi – des relations diplomatiques entre les deux premières puissances catholiques, l'Espagne et la France.

A ce moment-là, rien n'est encore engagé. Henri de Guise en particulier, décide de résister au roi et de ne pas sortir de la capitale. Une réunion se tient alors dans l'hôtel du duc d'Aumale, non loin du Louvre, tard dans la soirée, entre 23 heures et 2 heures du matin. Les princes de Guise reçoivent plusieurs personnes; en particulier, ils vont rallier à eux plusieurs officiers français ou suisses, des gardes françaises et des gardes suisses. Ils vont contacter aussi le prévôt des marchands, c'est-à-dire le maire de Paris à

l'époque, Jean Charron, qui semble hésiter et n'entre pas dans cette fronde des nobles contre le roi. Mais il assure, et avec lui toute la milice bourgeoise, qu'il ne se mettra pas du côté du roi. Or la milice bourgeoise compte entre 5 et 15000 bourgeois de Paris, armés, capables de défendre leur capitale le mieux possible car, pour les combats de rues, la milice bourgeoise n'a pas son pareil.

Deuxième point d'interrogation : à la suite de ces conciliabules, il semble que des menaces aient été envoyées au Louvre par ces nobles frondeurs catholiques. Sans succès ? En effet à minuit, Charles IX met sa garde en état d'alerte, après avoir fait renouveler à ses soldats leur serment de fidélité, ce qui prouve qu'il commence à sentir son pouvoir branler. Demander à ses propres soldats de sa propre garde de renouveler leur serment de fidélité vis-à-vis de lui-même, signifie qu'il n'est plus sûr de lui. Il convoque son conseil, ainsi que le maire de Paris, Jean Charron, et lui demande de mettre la milice en état d'alerte, aux portes des carrefours. C'est à ce moment-là qu'éclatent aux alentours du Palais du Louvre des échauffourées, qui sont le fait de militaires, gardes françaises ou gardes suisses, et que les premières victimes protestantes tombent, vers une heure, deux heures du matin... Ces événements vont s'étendre peu à peu à toute la capitale et aboutir aux massacres.

Alors le premier geste, le premier acte de Charles IX en face de ce massacre qui commence n'est pas bien brillant...

Voici le récit qu'en ont fait certains mémorialistes de l'époque, comme l'ambassadeur vénitien, devant le sénat de Venise, Louis Domitielle. Il écrit que devant la tournure des événements, devant ces pogroms qui commencent, Charles IX fait venir devant lui ses hôtes protestants, car il y a au Louvre une trentaine de protestants, ainsi que Henri de Navarre, maintenant beau-frère du roi, et le prince de Condé. Charles IX les reçoit : «*Mon frère et mon cousin, dit-il, n'ayez pas peur, ne vous affligez pas de ce que vous apprendrez, je vous ai fait venir ici pour votre sûreté.*» Et c'est vrai, Henri de Navarre et le prince de Condé passent à travers le massacre. Se tournant ensuite vers son capitaine des gardes, le roi dit : «*Faites sortir d'ici tous ces coquins*» c'est-à-dire ceux qui accompagnaient Navarre et Condé. Arrivés au bas de l'escalier, ils furent massacrés.

Un deuxième témoignage, celui du comte de Férouzac un peu plus long, plus circonstancié complète ainsi : «En pleine nuit, Charles IX fit donner l'ordre aux familles nobles de Navarre de quitter le château sans délai; ces malheureux, prévoyant probablement le sort qui les attendait, supplièrent le roi de France de différer son ordre jusqu'au lendemain, mais en vain. On les fit sortir, l'un après l'autre, par une petite porte devant laquelle se trouvait un grand nombre de satellites armés de hallebardes, lesquelles assassinaient les Navarrais au fur et à mesure qu'ils en sortaient...»

Par ce premier acte directement en lien avec le massacre, le roi – nous le voyons d'une façon très précise – vient se ranger aux côtés des tueurs, et même vient leur présenter la matière !

A ce moment-là, aux premières heures du massacre, donc en pleine nuit, l'état-major protestant, les nobles protestants qui sont à Paris sont détruits. Coligny lui-même est massacré chez lui : Henri de Guise, après cet épisode que nous venons de lire, entraîne ses hommes à l'assaut. Les gardes royaux, devant la maison de Coligny, ne font pas d'opposition. L'amiral est massacré dans sa chambre, défenestré et achevé en bas dans la cour, aux pieds d'Henri de Guise. Nous sommes à deux ou trois heures du matin. A ce moment-là, et c'est le troisième point d'interrogation, à 2 heures et demie très précisément, le tocsin de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois sonne d'une façon tout à fait imprévisible; une sonnerie a bien été prévue pour appeler les hommes de Guise à la chasse aux nobles protestants, mais c'est celle de la grande cloche du Palais de Justice qui ne sonne qu'à partir de quatre heures du matin. Nous commençons à voir une espèce de superposition des événements sur plusieurs plans. Charles IX commence à se débarrasser de ses protestants; le duc de Guise de son côté fait la chasse, avec ses 300 hommes à toutes les hautes têtes des protestants; le tocsin sonne à plusieurs endroits... et c'est le signal, le massacre commence à devenir général et tout le monde se met à tuer et à piller les maisons des protestants ou de ceux réputés tels.

Entre 7 heures et 9 heures du matin, le roi demande l'arrêt du massacre, il qualifie cette action de sédition entre la maison de Châtillon, c'est-à-dire la maison de l'amiral de Coligny, les protestants, et la maison de Guise. De fait, le massacre ne s'arrêtera pas; à peine une petite accalmie dans l'après-midi et dès le lendemain, le surlendemain, il reprendra; ensuite le calme reviendra, avec quelques exécutions sporadiques jusqu'au 15 septembre... Il est intéressant de se rendre compte que le massacre continue sans les chefs. Charles IX demande l'arrêt du massacre. Guise poursuit toujours les personnalités protestantes. Avec ses hommes, il part à la chasse derrière Montgomery qui a fui en Normandie, et donc il ne sera pas là ni le 25 ni le 26 août, alors que les massacres continuent indépendamment des instigateurs. Devant ce phénomène, nous avons vu la première attitude de Charles IX, guère courageuse. Nous avons vu aussi sa deuxième attitude, c'est-à-dire qu'il demande l'arrêt des massacres. Sa troisième attitude, à partir du 25 août au soir, sera de reconnaître que les protestants étaient en train de tramer un complot contre la cour et contre lui-même, et que la Saint Barthélémy a été déclenchée par lui-même pour y mettre fin.

Et le 26 août dans une grande séance au Parlement de Paris, le roi est présent et ratifie tout à fait la harangue du président de Thou qui présente Coligny comme un «monarchomaque», c'est-à-dire quelqu'un qui voulait attenter à la vie du roi, et la journée de la Saint-Barthélémy comme une réaction de salut public, orchestrée et dirigée par le roi.

Donc, Charles IX endosse la responsabilité de la Saint-Barthélémy et, le 27 août il produit une déclaration royale qui est ferme : le roi endosse le meurtre de Coligny. Cette attitude de Charles IX ne va plus se dénoncer dans les jours

à venir : il va participer aux cérémonies d'action de grâces qui eurent lieu après le massacre, une médaille est frappée en commémoration le 3 septembre, le roi participe à la procession du 4 septembre, au jubilé du 18 septembre, il fait en sorte qu'Henri de Navarre et le prince de Condé abjurent le protestantisme, Condé le 9 septembre, Navarre est plus dur à être converti et convaincu. Finalement il cède le 26 septembre. Le roi reconnaît aussi le jugement du 1er septembre, instruit devant le Parlement, qui aboutit à la condamnation comme complices de Coligny de deux protestants, François de Beauvais et Arnaud de Cavannes, qui sont exécutés le 27 octobre, derrière un rideau; depuis l'hôtel de ville, avec Henri de Navarre, Charles IX assiste à l'exécution. Derrière un rideau... tout le personnage du roi est dans cet acte ! En conclusion, tous ces événements sont trop imprécis et ne donnent pas les vrais responsables, car le massacre peut être suscité par le duc de Guise, par ses hommes, par Albe, par la populace. Et qui a tiré le tocsin de Saint-Germain ? Le roi n'a-t-il pas été forcé ?

Les différentes composantes sociales

Ce ne sont pas les événements qui vont nous donner la clef de la Saint-Barthélémy, mais c'est plutôt l'étude des différentes composantes sociales. Il faut passer en revue l'armée, car ce massacre commence par des soldats, des militaires de l'armée royale. Cette armée royale, fin du mois d'août, est une pauvre armée. Charles IX a été obligé d'en démobiliser les 2/3 en juillet 1571; ce qu'il en reste n'est pas payé, des quartiers – en particulier les quartiers d'avril – n'ont pas été honorés mais repoussés au 20 août et ce 20 août in extremis, le paiement est encore différé ! Or, l'armée a un rôle déterminant dans la Saint-Barthélémy. Les soldats commencent la Saint-Barthélémy, ce sont eux les bras qui précipitent l'événement. On ne massacre pas 2000 personnes avec 300 valets ou soldats de familles nobles comme les Guises, mais il faut du monde bien armé, qui sache se battre, car les protestants ne se sont pas laissé faire ! Ces hommes agissent en soldats; s'ils vont tuer les protestants, ils vont aussi les rançonner, les piller; c'est l'habitude des armées, qu'elles soient catholiques ou protestantes : elles vivent sur le dos des ennemis et, quand il n'y a plus d'ennemis, sur le dos des amis !

Pour de nombreux soldats et officiers, ce n'est jamais que la continuation de la guerre, de la guerre légale; il y a déjà eu trois guerres contre les protestants : l'armée royale a combattu contre eux à partir de 1560, jusqu'à tout récemment, 1569; ces soldats ont l'habitude de voir comme ennemis les protestants et pas les catholiques. Leur action est celle d'une armée indisciplinée, parce que pas payée, et d'une armée qui a l'habitude de mener des actions militaires; ce brigandage, ce pillage, demeure jusqu'en novembre 1572, jusqu'à ce que, enfin, le trésor royal, un peu plus à l'aise, puisse honorer les factures qu'il a contractées devant ses soldats.

La première composante à laquelle on n'a pas fait suffisamment attention jusqu'à présent, est donc l'armée, et une armée qui agit comme toutes les armées de

l'époque. On pourra épiloguer en disant : «Ce n'est pas bien, ils se conduisent comme des soudards», ce sont les moeurs de l'époque ! Hélas, d'ailleurs, ce sont un peu les moeurs de toutes les armées, de toutes les époques.

Donc, il y a une première institution qu'il faut considérer, c'est l'armée.

La deuxième institution est le Parlement de Paris. Le Parlement de Paris représente le roi à son plus haut degré, rendant la justice. Le roi est d'abord un roi justicier, comme par exemple saint Louis sous son chêne.

Or le Parlement de Paris est, depuis une demi-douzaine d'années, en lutte et en opposition ouverte avec la royauté. Parce que le Parlement a eu une certaine autonomie sous la régence, entre les rois Henri II et Charles IX, il a commencé à en prendre un peu à son aise. En septembre 1563, Michel de l'Hospital, le chancelier, a tenté de le museler à plusieurs reprises, de nouveau aussi en 1566. La tension n'a cessé de monter entre le pouvoir royal et ce qui doit être son plus fidèle serviteur, pour aboutir au paroxysme du 16 août 1572 : le roi impose au Parlement l'enregistrement d'un édit sur la vénalité des offices, demandant à certains clercs du Parlement de payer désormais leur charge. Le roi, après cinq mois de lutte, impose cet édit et, en même temps, multiplie les maladresses : il oblige le Parlement de recevoir le protestant Arnaud de Cavannes comme maître des requêtes, alors qu'il n'y a aucun protestant dans le Parlement de Paris. Il ne peut pas y en avoir, puisque le roi est un roi catholique et qu'il rend la justice de façon catholique. Ce sont là de graves maladresses qui déclenchent la première fronde dans l'histoire du Parlement, et la première grève. Motu proprio, le Parlement se met en grève après cette séance du samedi 16 août. Les parlementaires promettent bien de se rassembler à nouveau le 18 août; de fait il n'y aura plus de séance : la justice est en grève ! C'est très symbolique : si la justice est en grève, cela veut dire qu'il n'y a plus de délits, que le roi lui-même est en grève... Et le Parlement va faire le mort pendant tout le massacre; il aurait dû intervenir pour remettre de l'ordre public en lien avec le Prévôt des marchands; non, le Parlement refusera toute activité pendant les massacres de Paris, un peu comme pour dire au roi : «Débrouillez-vous tout seul.»

Et la troisième composante est la bourgeoisie catholique de Paris. Bourgeois, non pas comme on l'entend fin XVIII^e, XIX^e siècle, le financier, le capitaliste, mais bourgeois de Paris est un titre honorifique avec des droits, certaines rémunérations, des places honorifiques dans des cérémonies; ils ont des droits, mais aussi des devoirs comme le fonctionnement de la ville, tous les services publics, la police. Cette bourgeoisie est donc catholique à 100%, elle est résolument rangée derrière ses chefs spirituels naturels : les curés de Paris, de la cinquantaine des paroisses de la ville, dont certains savent par des sermons enflammés soulever leur auditoire. Or cette bourgeoisie catholique de Paris soutient la royauté à bout de bras par les finances.

Et le roi ne se fait pas prier pour avoir recours à l'argent des bourgeois ! Quelques chiffres : 800.000 livres

d'impôts directs; 600.000 en 1570. Ces sommes sont énormes pour l'époque où les rentrées annuelles du trésor royal se montent à 15 millions de livres. Le 2 avril 1571, 300.000 livres d'impôts directs, le 3 mai 1572, 200.000 livres d'impôts directs et la création de nouveaux impôts sur les draperies, etc. Les bourgeois commencent à en avoir assez et les impôts rentrent de moins en moins bien. Le roi s'exaspère.

Pour terminer, en été 1572, Charles IX demande pour ses urgentes affaires 150.000 livres : c'est pour doter sa sœur Marguerite. Cette politique fiscale est particulièrement impopulaire. Un conseiller du roi, le comte de Tavannes s'en rend bien compte, et une note de sa main, envoyée au roi, le 22 août 1572, donc deux jours avant la Saint-Barthélémy, dit ceci : «Il faut ôter cette coutume de lever des subsides et des impôts extraordinaires dont le peuple est déjà tant en désespoir, et aussi pour ôter le péril où sa Majesté se met, ayant l'indignation de ses sujets, outre ce que ce mot de subside se nommera à la fin tyrannie; (le roi sera) en danger de faire prendre les armes, le tout au grand hasard de l'État. Et si se lève quelque prince, seigneur ou autre mutin qui parle du bien public, assisté facilement par sous-main ou à découvert des étrangers ? Le peuple doit respirer à cette heure que l'on est en temps de paix.»

Dans l'entourage du roi, on se rend compte que cette politique financière qui pressure les catholiques, est mal venue, surtout quand il s'agit de soustraire 150.000 livres aux bourgeois de Paris pour doter la sœur du roi qui va se marier avec le chef des protestants ! Or, les catholiques de Paris ont souffert des protestants, et le souvenir du siège de Paris, en octobre et novembre 1567, persiste. Après un coup de main raté sur le roi, les huguenots ont essayé de le kidnapper à Meaux, et en désespoir de cause Charles IX alors s'est réfugié à Paris. L'armée protestante l'a suivi et a mis le siège durant deux mois devant la ville, un siège militaire : tous les faubourgs ont été dévastés, Saint-Denis brûlé, les campagnes entièrement mises à sac et par-dessus le marché, un régiment de bourgeois de Paris qui avaient eu le malheur de sortir en rase campagne pour combattre, a été mis en déroute par Coligny; finalement le 10 novembre, la victoire de Saint-Denis délivre les Parisiens, mais tout le monde a gardé ce souvenir. En même temps a été annoncé que le 30 septembre 1567 à Nîmes s'était passé ce qu'on a appelé la "Michelade", grand massacre des catholiques par les protestants. Une Saint-Barthélémy à l'envers, de façon plus réduite. Pour continuer à se faire bien aimer, pendant la guerre suivante, durant tout l'été 1569, Coligny a dévasté le midi de la France, à tel point que le Parlement de Paris a prononcé une sentence de mort contre lui, et le 3 septembre son effigie a été brûlée sur la place de Grève.

On comprend que les bourgeois de Paris commencent à être passablement agacés par cette affaire, d'autant plus qu'en 1569, à la suite des deux victoires de Jarnac et de Moncontour, les protestants ayant été battus, on aboutit à l'édit de Saint-Germain (1570), un édit perpétuel et irrévocable favorable aux protestants. En sus, dans des

articles secrets Charles IX s'engage à rembourser une partie des frais militaires des protestants, qui avaient loué, en particulier, les services de soldats allemands, des rétrécis; or, comment pouvait-il s'engager à payer ces frais, ne pouvant pas lui-même payer son armée ? L'édit de Saint-Germain consacre de façon perpétuelle et irrévocable la tolérance des protestants, qui viennent d'être battus ! Nous sommes dans une situation ubuesque, et Blaise de Montluc, catholique, fait cette réflexion désabusée : «La paix fut publiée, lors avantageuse pour nos ennemis; nous les avons battus et rebattus, mais ce nonobstant, ils avaient si bon crédit au conseil du roi que les édits étaient toujours à leur avantage... Nous gagnions par les armes, mais ils gagnaient par ces diables d'écritures !... Ah, pauvres princes, que vous êtes mal servis, que vous êtes mal conseillés !»

La croix de Gâtine

Voici l'état d'esprit des catholiques en ce mois d'août. Les bourgeois de Paris, n'y tenant plus, se sont mesurés au roi Charles IX dans la question de la croix de Gâtine, un calvaire qui avait été érigé à la place d'une maison protestante, en plein Paris. La famille de Gâtine avait outrepassé ses droits et s'était mise en contravention en faisant célébrer chez elle une cène protestante. Ils avaient été condamnés et, à l'époque on n'allait pas par quatre chemins, ils avaient été pendus, leur maison détruite, et cette croix avait été érigée en mémorial. Les protestants jugeant que cela était infamant, une clause de l'édit de Saint-Germain demande que cette croix de Gâtine soit abattue et l'inscription détruite. Le roi tergiverse. Finalement il se résout à la solution partie moyenne : il ne faut pas abattre la croix, ce qui serait un geste sacrilège, mais on va la transporter au cimetière des Saints-Innocents. Et lorsqu'il veut faire exécuter les choses en novembre 1571, tout Paris s'y oppose et les ouvriers qui auront bien voulu accepter le travail ne pourront pas approcher de la croix. Que ce soit le Parlement avec son président, ou le dernier des clercs, ou le dernier des bourgeois, ou le dernier des artisans, tout le monde est là pour faire barrage, on est obligé de donner l'armée; Montmorency, avec ses chevaux, disperse les manifestants. Finalement, le 8 et le 9 décembre 1571, on arrive après un mois d'efforts, à déplacer cette fameuse croix, et à l'ériger au cimetière des Saints-Innocents.

De ce bras de fer entre Charles IX et les bourgeois de Paris, le roi est sorti vainqueur. Mais il y aura une deuxième manche, la Saint-Barthélémy. Pour bien le comprendre, il faut tenir compte d'un quatrième élément qui peut paraître bénin, ridicule. Il faut nous mettre dans la mentalité de l'époque, il est au contraire le plus important : c'est la question du fameux mariage de Henri de Navarre avec la (future) reine Margot.

Il faut absolument une dispense pour que le mariage se réalise, car c'est un mariage mixte, puisqu'Henri de Navarre n'abjure pas le protestantisme et parce qu'il est cousin au 3e degré de sa future épouse. Cette double dispense doit venir de Rome.

Le pape saint Pie V, qui meurt début mai 1572, n'est pas d'accord pour donner cette dispense et son successeur Grégoire XIII continue la même opposition, parce que derrière cette alliance matrimoniale il y a tout un ensemble d'intérêts qui sont en jeu. A cette époque la politique passe non seulement par les traités écrits sur la table, mais également par ces traités que sont les mariages. Si le roi Charles IX donne sa sœur à marier à Henri de Navarre, le chef des protestants, c'est qu'il s'allie avec les protestants !

Il est dès lors tout à fait compréhensible que Rome refuse de donner cette dispense. D'autant plus que nous sommes en présence d'un renversement d'alliances. L'autre sœur de Charles IX a été mariée à Philippe II en 1559. Avec ce mariage est atteint le paroxysme de la crise, de la crise militaire, de la crise parlementaire, de la crise bourgeoise, et maintenant de la crise vraiment religieuse, parce que là, Charles IX se mesure directement avec le Saint-Siège. Rome ne lâche pas et refuse la dispense, et tout le monde le sait.

Il y a un gros risque : Charles IX risque la nullité du mariage, l'excommunication même, s'il va contre la défense du pape, et il risque aussi la fronde de tout le clergé français, or, ce clergé, par le fameux "contrat de Poissy", depuis 1561, assure entre 15 et 20 % des dépenses de l'État, par dons gratuits. Charles IX joue vraiment très gros à ce moment-là. Comment va-t-il s'en sortir ? Comment le cardinal de Bourbon va-t-il pouvoir bénir le mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois ?

Par un subterfuge : l'ambassadeur de France à Rome fait savoir que le pape a accordé les bulles de dispense, mais qu'elles mettent un certain temps pour venir; on peut donc célébrer le mariage. Le cardinal de Bourbon fait semblant de croire à ce mensonge, dicté de toutes lettres par Charles IX à son ambassadeur, et le mariage est conclu le 18 août, le lundi précédent le samedi de la Saint-Barthélémy, dans une cathédrale Notre-Dame quasi vide : le Parlement de Paris en corps constitué a décidé de ne pas venir parce qu'il collaborerait à un acte passible d'excommunication. La veille, dans toutes les paroisses de Paris, le dimanche, les curés ont tous prêché de façon enflammée contre cet acte qu'ils qualifient «d'accouplement monstrueux» entre la royauté et le protestantisme, ce protestantisme qui depuis 20 ans dévaste et met l'anarchie en France et est en train de constituer un état quasi autonome dans le sud de la France.

Charles IX préfère Henri de Navarre à Grégoire XIII ! Grave erreur diplomatique ? Il faut voir également tout l'aspect chrétien, catholique et religieux... Erreur aussi grave et maladroite, alors que le catholicisme a le vent en poupe en 1563, époque de la conclusion du concile de Trente, donc de tout un souffle donné à l'Église du monde entier, y compris à l'église gallicane, l'église de France, qui s'est ralliée en toute dernière année au concile, avec le duc de Lorraine. Les effets du concile se font sentir en France, et le clergé veut appliquer le concile de Trente dans tout le pays.

Alors que le catholicisme est en pleine vigueur, que les jésuites n'ont jamais été aussi efficaces, alors que l'alliance internationale catholique vient de triompher à Lépante –

coalition vénitienne, génoise, espagnole qui vient de mettre en déroute la flotte musulmane – comment Charles IX a-t-il eu l'idée de défier l'univers catholique pour avoir l'appui de ce qui n'est guère plus que 4 ou 5 % de la population française, 4 ou 5% de protestants ? C'est la goutte qui a fait déborder le vase, car nous sommes là devant un acte qui est absolument incompatible avec ce que doit être la royauté de droit divin, la royauté française.

La Saint-Barthélémy, un aboutissement

Arrivés au bout de notre examen, nous pouvons essayer de tirer une conclusion et de voir si les catholiques doivent demander pardon pour la Saint-Barthélémy, ce symbole des guerres de religion et du fanatisme catholique. Avant de conclure, il faut éviter le manichéisme qui pourrait faire dire : Charles IX était un philo-protestant. Non, Charles IX restera catholique jusqu'à sa mort. Le roi n'est pas tout noir, il n'est pas tout blanc non plus, c'est justement là son malheur, il est "bariolé", en politique comme en religion ! Ne voyons pas non plus les catholiques comme de braves gens qui ont une réaction de salut public un peu musclée : la Saint-Barthélémy est un massacre, généralement à l'arme blanche, avec toute l'horreur que cela peut laisser supposer, et il n'est pas question de donner une absolution sans condition à tous ces gens qui se sont laissé aller à des passions meurtrières. Le peuple de Paris a été passionné, rancunier, pilleur.

Il ne faut pas voir enfin dans le Parlement de Paris le défenseur humilié du bon droit catholique : le Parlement a aussi des tendances séparatistes contre la royauté et aux siècles suivants, XVIIe et XVIIIe, le Parlement aura basculé, non plus du côté catholique, mais du côté des Lumières, du côté de l'incrédulité et il mènera la pire des politiques contre les rois catholiques et contre l'Église. De même dans l'armée, tous les soldats ne sont pas bons à canoniser et ne voyons pas en Guise un détachement sans arrière-pensée, un don de sa personne, de sa famille, à l'œuvre catholique. Il y a des ambitieux. Donc, ne soyons pas manichéens : tout est blanc, tout est noir de l'autre côté, les méchants protestants provocateurs, etc. La chose est plus fine que cela, elle est humaine, donc plus compliquée.

Ce massacre de la Saint-Barthélémy est un aboutissement. Ce n'est pas un acte qui jaillit d'un complot monté, trois semaines, un mois avant le 24 août par un Guise, par un duc d'Albe, ou par une Catherine de Médicis; non, c'est l'aboutissement logique de plusieurs années d'une politique royale qui fut toujours la même : cette politique a pour principe fondamental l'indépendance et le rayonnement de l'État, de la couronne des Capétiens, des Valois, son indépendance vis-à-vis de toute autre force sociale du royaume, religion y compris, catholicisme y compris. En fait, ce principe est celui de désacralisation de la politique; le roi maintenant est supérieur à toute chose, à tout être dans la société, y compris le protestantisme et le catholicisme, et son travail n'est rien d'autre que celui d'accorder, de mettre en balance toutes ces différentes forces pour qu'elles ne se détruisent pas elles-mêmes :

principe d'un souverain de la Renaissance, développé par un Nicolas Machiavel dans son ouvrage *Le Prince*, grand inspirateur politique de tous les chefs d'état protestants ou catholiques de l'époque moderne.

Ce principe aboutit finalement à cette politique de tolérance, aussi absurde, étonnante, de continuellement privilégier un protestantisme trublion, anarchique, mais qui a cet avantage de contrebalancer un pouvoir religieux, catholique, qui pourrait être limitateur du pouvoir royal. Alors, cette indépendance de l'État vis-à-vis de tout, y compris le sacré, peut aboutir normalement à se couper radicalement du centre de la chrétienté qu'est Rome, le Saint-Siège. D'autres avant l'ont fait : tous les princes protestants – non pas parce qu'ils étaient protestants (là aussi c'est l'instrument) mais parce qu'ils sont princes modernes. Henri VIII poursuit la même politique, et pendant tout le courant du XVIIe siècle, même sous un grand roi catholique comme Louis XIII, ce même principe, promu en particulier par le cardinal de Richelieu, dominera toute la politique royale. Si l'on prend l'histoire de tous les États européens aux XVIIe et XVIIIe siècles, le même principe de l'indépendance absolue de l'État s'exprime logiquement sur le plan de la politique extérieure : le roi n'est le vassal de personne, il doit éviter toute ingérence extérieure. Or, en Europe, à cette époque, l'influence prépondérante est l'influence espagnole, l'influence du roi catholique Philippe II. Donc Charles IX s'appuie sur le protestantisme, non pas par conviction, mais par pragmatisme; il en découle toute cette histoire de tolérance, de liberté de conscience, de liberté de culte accordées à une extrême minorité, qui finit par provoquer la grande majorité des sujets de Sa Majesté très chrétienne le roi de France.

C'est un jeu très dangereux, qui aboutit à cette exacerbation de la Saint-Barthélémy. Et on peut même penser finalement – l'ont-ils vu très clairement ? – que tous ces bourgeois ou ces nobles catholiques qui se sont insurgés à ce moment contre les protestants, là aussi au premier chef ne visent pas les protestants mais le roi. Nous sommes, avec la Saint-Barthélémy, en présence d'une sédition populaire des sujets contre leur chef, le roi de France, comme nous aurons la Fronde en 1648 qui est aussi une réaction traditionnelle contre une politique trop moderne du favori de l'époque, Mazarin, gouvernant au nom de Louis XIV.

Alors, le 23 au soir, subitement Charles IX se trouve seul devant ses sujets, ses bons et loyaux sujets qui lui ont laissé une porte de sortie, qu'il a prise, parce que c'est un pragmatique; la seule porte de sortie qu'il y avait pour Charles IX, car l'affrontement de face l'aurait balayé : rallier à lui cette sédition et d'une certaine façon lui donner son aval, un aval royal. Lorsque Henri de Guise part pour le logis de Coligny, il y va au nom du roi, et c'est au nom du roi que se fera la Saint-Barthélémy.

Le roi a été forcé par la sédition populaire, mais il lui a donné son aval et il est malheureusement possible que cet aval royal ait entraîné, encouragé, multiplié cette sédition et ait fait que ce massacre fût plus grave qu'il n'aurait été;

il est probable que les Guises, les chefs du parti catholique, n'avaient en vue qu'une chose : mettre la main sur les chefs du parti protestant... La machine s'est emballée : les Guises courrent après Montmorency, le massacre continue indépendamment d'eux. Charles IX a joué un jeu très dangereux. Au lieu de s'appuyer sur les forces naturelles du royaume il est allé à contre-courant : «qui sème le vent, récolte la tempête», «chassez le naturel, il revient au galop», sur le plan individuel... et aussi pour les sociétés ! On ne gouverne pas contre la nature même de la société sur laquelle on doit régner. Jeu dangereux sur le plan politique : Charles IX, et surtout Michel de l'Hospital, sont les grands responsables de cette politique déréglée, désaxée, qui aboutit nécessairement à ce massacre; jeu encore plus dangereux sur le plan religieux, car on risquait, avec l'impasse dans laquelle Charles IX s'était fourvoyé, la lutte ouverte avec le roi d'Espagne et surtout avec Grégoire XIII, et on risquait peut-être même un schisme, comme en Angleterre.

Charles IX a pris le seul parti qu'on a bien voulu lui laisser par bonté, celui de se rallier à la sédition et, par ce moyen, essayer de se rallier ses pauvres sujets dont il s'était jusqu'à présent trop moqué.

Cet acte de Charles IX n'a été qu'un pas en arrière temporaire, puisqu'au lieu de se mettre en face des événements, dans la réalité des choses, d'abroger cet édit de Saint-Germain, de ne plus donner de libertés et de droits aux protestants, il va continuer à louoyer, et son successeur Henri III aussi, ce qui fait que la Saint-Barthélémy ne sera pas – ce qu'elle aurait pu être – le point final des guerres de religion, et qu'il faudra passer par d'autres calamités, d'autres déchirements bien plus graves encore, jusqu'à la venue d'un prince plus intelligent que les Valois.

Orientations bibliographiques ... à manier avec prudence
L'Amiral de Coligny et son temps. Collège de la Société de l'Histoire du protestantisme français, Paris, 1974, in 8°, 796 p.

J.-L. BOURGEON : Pour une histoire, enfin, de la Saint-Barthélémy, Revue historique, t.571, VII-IX 1989, p. 83-142.

La fraude parlementaire à la veille de la Saint-Barthélémy, Bibliothèque de l'École des Chartes, t.148, I-VI 1990, p.25 -75.

Charles IX devant la Saint-Barthélémy, Genève, 1995, in 8°, 207 p.

L'Amiral de Coligny, Genève, 1992, in 8°, 135 p.

D. CROUZET : Les guerriers de Dieu – La violence aux temps des troubles de Religion (vers 1525 – vers 1610), Seyssel, 2 t. in 4°, 1990.

J.-M. SUTHERLAND : The massacre of St Bartholomew and the European conflict, Londres 1973, in 8°.

Prix :	CHF 2.50
--------	----------

| FF 10.- |
| (En timbres-poste) |